



CCM



WISNIOWSKI

ÉQUIPE BIEN-ÊTRE ÉQUIPEMENT ÉQUIPEMENT



Championnat de Nouvelle-Aquitaine de l'Avenir

Circuit de la Vieille Tour

PARDAILLAN(47)

RESTAURATION
SUR PLACE

DIMANCHE 18 JUIN

U17: départ 9h15 80km

U15: départ 12h 33km

U19: départ 14h45 130km

Domaine du Vieux Bourg - Route du Vieux Bourg
06 80 15 41 06 - Anthony Langella - www.ccm47.fr

PARDAILLAN (47)



LOT-ET-GARONNE
Le Département



RÈGLEMENT du Championnat Régional de l'Avenir à Pardaillan

Article 1 : ORGANISATION

Le Championnat Régional de l'Avenir à Pardaillan est organisé par le Club Cycliste Marmande-47, le dimanche 18 juin 2023, sous le règlement de la F.F.C.

Article 2 : PARTICIPATION et APPEL sur la ligne

Le champion régional 2023 s'il est encore dans la catégorie recevra le dossard N°1.

En U15 : tous peuvent participer.

En U17 : tous peuvent participer.

En U19 : tous peuvent participer.

Article 3 : REMISE DE DOSSARDS et PERMANENCE

Les 2 dossards et une plaque seront remis sur le site de départ à partir de 8 h pour les cadets.

Le dossard sera remis sur le site de départ à partir de 10 h.30 pour les minimes.

Les 2 dossards et plaque seront remis sur le site de départ à partir de 13 h.30 pour les juniors.

Ils devront être retournés à l'issue de l'épreuve.

Article 4: REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS (CD)

Cette réunion se déroulera à la permanence sur le site de départ. Le Tirage au sort de l'ordre des véhicules se fera selon l'ordre prévu par le règlement FFC. Les 4 premières équipes devront fournir une paire de roues pour les voitures neutres. Il pourra y avoir des ententes de covoiturage entre 2 départements. Ils devront être déclaré avant le tirage au sort.

Article 5 : RADIO

L'organisateur met à disposition des radios pour les véhicules du cortège de la course, ceci à proximité de la ligne de départ. Les postes devront être remis juste après l'arrivée.

Article 6 : HORAIRES

Les départs se feront à 9 h15 pour les cadets, 12 h pour les minimes (un contrôle de braquet sera effectué), les juniors partiront à 14 h45.

Article 7 : DISTANCES

U17 -5 tours soit 83km dont 4km de fictif, U15 - 2 tours soit 33,400 km, U19 - 8 tours soit 133,600 km dont 4km de fictif.

Article 8 : RAVITAILLEMENT

Pour chaque catégorie, le ravitaillement se fera à pied, en dehors des 300 m de la ligne d'arrivée, sauf dans les 2 premiers et le dernier tour.

Article 9 : ABANDON

Tout coureur ayant abandonné, devra remettre rapidement ses dossards et sa plaque de cadre aux arbitres en voitures ou au podium.

Article 10 : CONTROLE MEDICAL

Les organisateurs, suivant la réglementation, ont prévu un local pour un contrôle médical. Il est situé à la permanence.

Article 11 : PROTOCOLE de chaque épreuve

Les protocoles se dérouleront sur le podium à l'arrivée.

Les coureurs à récompenser (en tenue de course) seront obligés de se présenter rapidement.

Les U17 et U15 à 13 h, les U19 à 18 h env.

Seront récompensés:

- les trois premiers de l'épreuve,
- le meilleur club sur 3 coureurs aux places

Il sera remis à chaque vainqueur à maillot protocolaire que le coureur devra redonner après avoir fait les photos.

Le coureur pourra commander gratuitement un maillot de champion auprès du fournisseur du Comité Régional.

Article 12 : DOTATION des épreuves

U15 122 euros/15

U17 152 euros/15

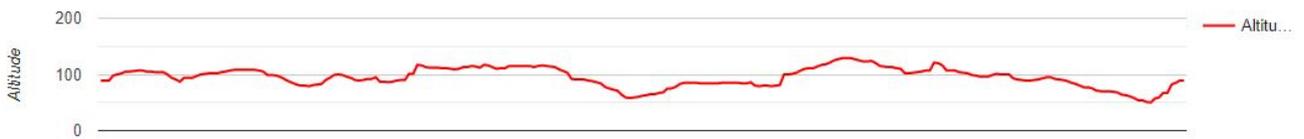
U19 213 euros/15

Les prix arriveront par le biais du comité régional et des clubs.

Circuit

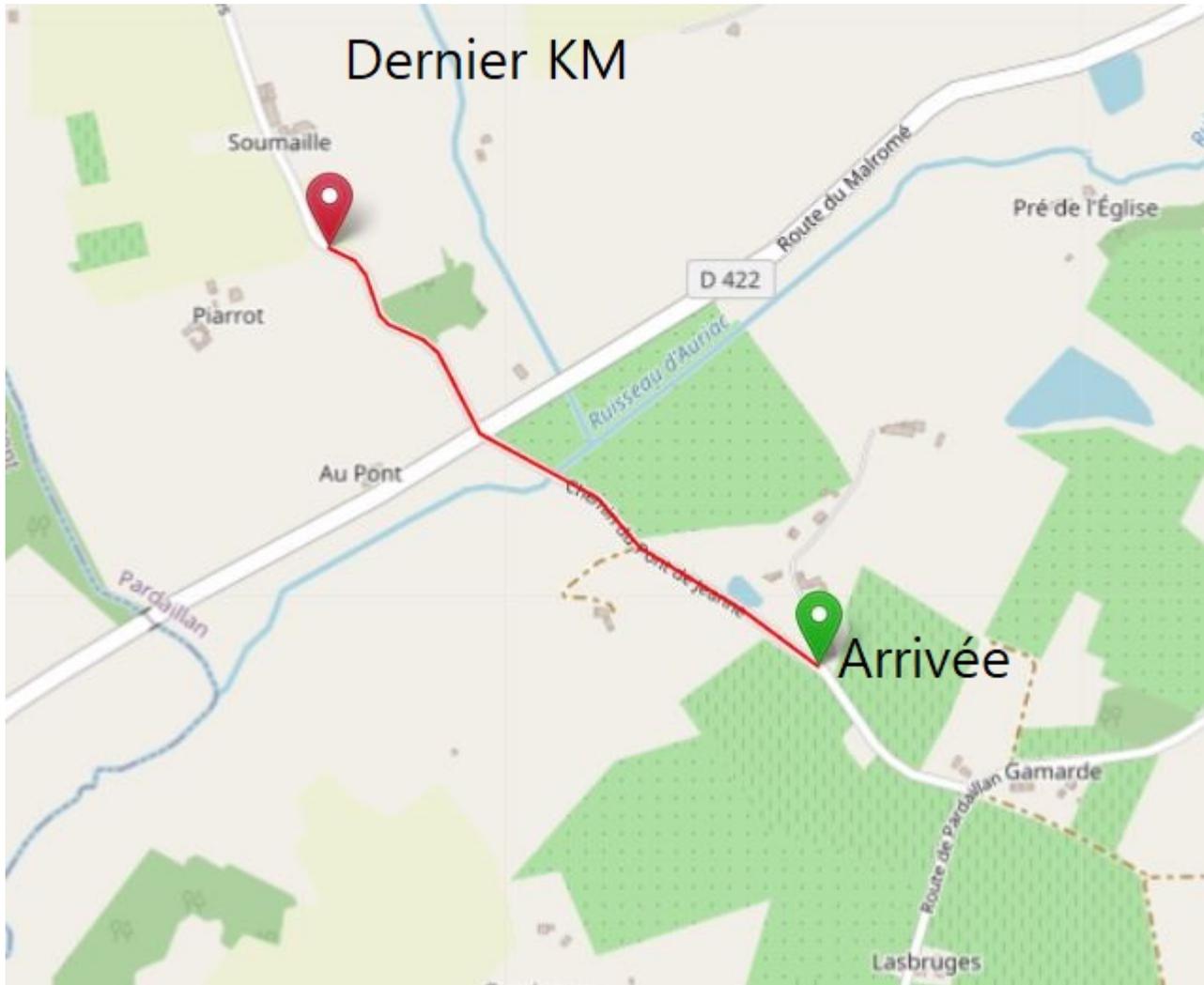


Profil

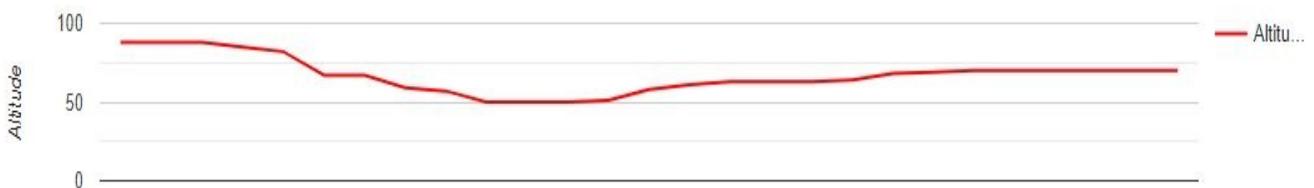


[Dénivelé négatif cumulé : 191 m - Dénivelé positif cumulé : 191 m]

Dernier KM



Profil du dernier km



[Dénivelé négatif cumulé : 32 m - Dénivelé positif cumulé : 14 m]

Parcours détaillé

Championnat Nouvelle-Aquitaine de l'avenir - dimanche 18 Juin						
Pardaillan						
HORAIRES COURSE		ROUTE	ITINÉRAIRE	DIRECTION	DISTANCE	
38 km/h	33 km/h				REALISÉE	RESTANTE
Pardaillan						
0:00	0:00	Route du vieux Bourg	Ligne d'arrivée		0,0	16,6
0:00	0:00	Route du vieux Bourg	Intersection / Route de Pardaillan	À gauche	0,3	16,3
0:01	0:01	Route de Pardaillan	Intersection/ Route de Chambony	À droite	1,0	15,6
Mouslier						
0:05	0:06	Route des Coteaux	Intersection / Route des Brugeaux D309	À gauche	3,6	13,0
La Sauvelat-Du-Dropt						
0:08	0:09	Route des Brugeaux D309	Intersection / Route du Brugeau	À gauche	5,2	11,4
Pardaillan						
0:11	0:13	Route du Brugeau	Intersection / Route de Pardaillan C1	À droite	7,3	9,3
0:12	0:14	Route de Pardaillan C1	Intersection / Route du Malromé D422	À droite	7,9	8,7
0:13	0:14	Route du Malromé D422	Intersection / Route de Saint-Jean D281	Tout droit	8,2	8,4
0:16	0:18	Route de Saint-Jean D281	Intersection / Route le Bigayre	À gauche	10,4	6,2
0:18	0:21	Route le Bigayre	Intersection/ Route des Quatre Croix	À gauche	11,6	5,0
0:20	0:23	Route le Bigayre	Intersection / Route de Monville	À gauche	12,7	3,9
0:21	0:24	Route de Monville	Intersection / Route de Saint-Jean D281	À droite	13,7	2,9
0:22	0:25	Route de Saint-Jean D281	Intersection / Route des Vieilles Pierres	À gauche	14,2	2,4
0:25	0:29	Route des Vieilles Pierres	Intersection / Route du Malromé D422 / Chemin du Pont de Jeanne	Tout droit	16,1	0,6
0:26	0:30	Route du vieux Bourg	Ligne d'Arrivée		16,6	0,0

Plan d'accès au départ

